

## Maître Juliane PRUVOST

Notaire

28 rue d'Hérambault 62170 MONTREUIL SUR MER

☎ 03.21.06.02.98

@ : [etude.pruvost.montreuil@notaires.fr](mailto:etude.pruvost.montreuil@notaires.fr)

### LISTE INDICATIVE DES PIÈCES A FOURNIR AU NOTAIRE LORS DU RENDEZ-VOUS D'OUVERTURE DE LA SUCCESSION

Ces pièces sont à fournir pour autant que vous en êtes en possession et que la rubrique concerne la succession.

#### I - ETAT-CIVIL

##### **Concernant le défunt**

- Extrait d'acte de décès du défunt
- Livret de famille du défunt et de ses éventuels précédents mariages,
- Contrat de mariage ou de PACS
- Testament, donation entre époux
- Jugement de séparation de corps ou divorce antérieur.

##### **Concernant les héritiers, les légataires**

- Livrets de famille
- Contrats de mariage
- Copie des actes de donations antérieures
- Déclaration fiscale de dons manuels aux enfants
- Adresses des héritiers
- Un relevé d'identité bancaire signé pour sécuriser les mouvements financiers
- Une copie de votre carte d'identité ou passeport
- Vos numéros de téléphone - fixe et/ou mobile
- Votre adresse mail

#### II - PATRIMOINE

##### **Concernant le Régime Social Du Défunt**

- Nom et adresse des Caisses de retraites (dernier relevé de versement des pensions de retraite ou autre)
- Nom et adresse des Caisses de Mutuelles (carte de mutuelle)
- Nom et adresse de la Caisse de Sécurité Sociale (Carte Vitale)
- Relevé de tous versements d'aide sociale (A.P.A. ou de fonds National de solidarité ou toute autre aide)

##### **Concernant l'actif**

###### Banques

- Coordonnées des banques dans lesquelles sont ouverts un/des compte(s) au nom du défunt et/ou de son conjoint .
- Bons de capitalisation

### Assurances-Vie

Lors du règlement d'une succession il est absolument nécessaire de porter à la connaissance du Notaire l'existence de contrats d'assurance-vie souscrits par le défunt ou son conjoint ; ils peuvent avoir une incidence sur la fiscalité de la succession.

### Immeubles

- Titres de propriété des immeubles. (acquisition, échange, donation, partage, attestation immobilière)
- Etat locatif des immeubles au jour du décès (fournir copie des baux)
- Nom et adresse du Syndic, si le bien est en copropriété

### Véhicules

- La carte grise de tous véhicules (Voiture, moto, tracteur)
- Bateau : acte de francisation

### Fonds de Commerce et Sociétés

- Fonds de commerce, n° SIREN, inventaire matériel et marchandises, évaluation, nom et adresse du comptable
- Copie des statuts et du Kbis des sociétés dans lesquelles le défunt et/ou son conjoint détiennent des parts.

### Créances

- Tous renseignements ou documents concernant des créances.
- Dépôt de garantie des locataires.

## **Concernant les biens propres des époux**

- Titres de propriété des Biens propres de chaque époux (recueillis par successions ou donation au cours du mariage), ou à défaut nom du notaire ayant liquidé ces successions, et année du règlement.

## **Concernant le passif**

- Frais funéraires (facture)
- Frais d'hospitalisation
- Copie du dernier avis d'imposition d'impôts sur le revenu et CSG CRDS
- Copie de la dernière taxe foncière
- Copie de la dernière taxe d'habitation
- Justification de tout passif en cours (EDF, EAU, etc...)
- Pension alimentaire et prestation compensatoire payée par le défunt
- Contrats des Emprunts en cours avec les contrats d'assurance décès (immobilier ou à la consommation)
- Cautionnement souscrit par le défunt